



DEMANDE D'EQUIVALENCE DE TITRE

Ordonnance 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée

I - IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : (1).....

PRENOM : .....

ADRESSE PERSONNELLE :
.....

CODE POSTAL :..... COMMUNE :..... PAYS :.....

TELEPHONE : |\_|\_|\_|\_|\_| MEL : .....

II - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

DENOMINATION DE LA STRUCTURE (enseigne) :
.....

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :
.....

CODE POSTAL :..... COMMUNE :..... PAYS :.....

TELEPHONE :. |\_|\_|\_|\_|\_|

INTITULE CODE NAF ET CONVENTION COLLECTIVE EVENTUELLEMENT
APPLICABLE A L'ENTREPRISE :

.....

STATUT JURIDIQUE

Raison sociale :
.....

Références de l'immatriculation à un registre Professionnel : .....

(1) Pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi de la mention "épouse".

### III - IDENTIFICATION L'EQUIVALENCE

DUREE DE VALIDITE DU TITRE DONT L'EQUIVALENCE EST DEMANDEE

Activités envisagées :

.....

Nombre de salariés engagés ou détachés

.....

.....

Catégorie de licence équivalente demandée : .....

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

La demande est accompagnée des pièces suivantes :

- 1° La copie du titre ;
- 2° Le texte en vertu duquel il a été délivré ;
- 3° Le mandat de représentation, s'il y a lieu ;
- 4° Une attestation sur l'honneur ou un document émanant des autorités habilitées certifiant l'absence de condamnation ou de sanction interdisant l'exercice d'une activité commerciale daté de moins d'un mois.